## **BAREME DES HONORAIRES**

## HONORAIRES DE TRANSACTION

**VENTE**: maison, appartement, terrain.

## HONORAIRES TTC \* A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

6 % du montant de la vente jusqu'à 100 000 €

5 % sur la part comprise entre 100 001 et 200 000 €

4 % sur la part supérieure à 200 000 €

(les tranches de prix se cumulent)

\* TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Honoraires au 01/01/2017